



INDEMNITE DES ELUS

Nombre total d'élus siégeant au Conseil Municipal : 33

Nombre d'élus bénéficiant d'une indemnité : 33

Fonction	Taux/IBTFP votés
MAIRE	67,60%
ADJOINTS	
1 - Adjoint aux patrimoines environnemental et bâti	22,00%
2 - Adjoint à l'économie générale	22,00%
3 - Adjoint à l'attractivité de la ville	22,00%
4 - Adjoint aux temps de l'enfant	22,00%
5 - Adjoint à l'engagement social et solidaire	22,00%
6 - Adjoint au capital humain	22,00%
CONSEILLERS DELEGUES	
1 - Conseiller délégué aux services à la population et au protocole	6,00%
2 - Conseiller délégué à la proximité	6,00%
3 - Conseiller délégué à l'inclusion	6,00%
4 - Conseiller délégué à la tranquillité publique et à la réglementation	6,00%
CONSEILLERS	
22 conseillers	2,50%

Annexe à la délibération n°2026/2/23